

Ministère de la Défense

DIRECTION DU RENSEIGNEMENT
MILITAIRE

Paris, le 15 avril 1994
N°1234/DEF/DRM/SITU/CD
Rédacteur : Colonel VAGANAY

Fiche

À l'attention du général Heinrich

Sur sa demande, j'ai rencontré ce matin 15 avril à 11h00 le colonel Ntahobari, attaché militaire et de l'air du Rwanda à Paris. Après m'avoir fait un exposé de la situation militaire (voir fiche particulière), le colonel Ntahobari m'a chargé de transmettre « au gouvernement français » les requêtes suivantes, qui ont été formulées par l'état-major rwandais, toujours en place et en état de fonctionner à Kigali.

1. MINUAR

L'état-major rwandais demande à la France de prendre au sein de la MINUAR la place laissée vacante par le retrait prévisible du bataillon belge.

2. Demande de munitions

L'état-major rwandais a un besoin urgent de munitions, dont la liste est donnée en annexe.

L'urgence absolue concerne :

- les munitions de 7,62 pour Fal ;
- les munitions de 5,56 pour R4 ;
- les obus de mortier de 60 mm.

3. Demande d'assistance Transport

Le Rwanda ne peut obtenir la livraison par les compagnies de transport aérien d'armements achetés et payés en Israël et en Pologne. L'état-major demande si la France pourrait transporter à son profit jusqu'à Goma au Zaïre :

- depuis Tel Aviv, 5.000 obus de mortier de 60 mm. Poids estimé : 13 T !
- depuis Varsovie d'autres munitions (grenades) moins urgentes. Détails pouvant être obtenus auprès du fournisseur, M. Lemonnier, tel : 16.50.52.49.48

4. Sécurité des diplomates rwandais

L'ambassadeur du Rwanda s'inquiète pour sa sécurité (alerte à la bombe à l'ambassade le 13 à 18h30, voiture suspecte roulant autour de sa résidence) et souhaite savoir si la police française a songé à renforcer la sécurité de la représentation rwandaise à Paris !